

209C1227  
FR0000131708-FS0582

2 octobre 2009

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**TECHNIP**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 octobre 2009, la société Causeway Capital Management LLC (1) (11111 Santa Monica Blvd, Ste 1500, Los Angeles, CA 90025, Etats Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 septembre 2009, par suite d'une cession d'actions TECHNIP sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société TECHNIP et détenir 5 462 666 actions TECHNIP représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,78% des droits de vote de cette société (2).

---

(1) Agissant en qualité « d'investment adviser » pour le compte de clients institutionnels.

(2) Sur la base d'un capital composé de 109 329 588 actions représentant 114 367 307 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.